



BOURSE aux JOUETS - VÊTEMENTS - MATÉRIEL DE PUÉRICULTURE

Dimanche 31 Mars 2019 / Salle associative de Sacy le petit

Bulletin d'inscription

A retourner dûment complété pour réservation au plus tard le **24 Mars 2019** soit aux maîtresses soit à la boîte aux lettres de l'A.P.E Les Zazoux (situé à coté de l'école de Sacy le petit) soit au 6, rue de l'abbaye 60190 Sacy le petit

Nombre de place limité

Tout dossier incomplet ne sera pas pris en compte

Je soussigné(e), Mr/Mme : Prénom :

Adresse complète:.....

Téléphone :.....

Mail :.....

N° de pièce d'identité :.....

☐ Carte Nationale d'identité ☐ Passeport ☐ Permis de conduire

Date et lieu de délivrance :

(Photocopie de la pièce d'identité recto verso valide est à fournir)

Réserve table(s) (3 tables maximum) à 3€ soit.....€.

Mode de règlement : ☐ Espèces ☐ Chèque (à l'ordre de: A.P.E Les Zazoux)

Liste des objets à vendre

Je déclare sur l'honneur ne pas être commerçant(e), ne vendre que des objets personnels et usagés (Art L310-2, code de commerce) et ne pas avoir participé à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile (Art. R321-9, code pénal)

Date:

Signature



Règlement Intérieur

BOURSE aux JOUETS - VÊTEMENTS - MATÉRIEL DE PUÉRICULTURE

Dimanche 31 Mars 2019 / Salle associative de Sacy le petit

★ **Aucune adhésion ne sera enregistrée sans le bulletin d'inscription dûment rempli et son règlement, ainsi que la photocopie recto verso de la pièce d'identité valide.**

★ Les emplacements sont attribués suivant l'ordre d'inscription.

★ Les exposants pourront installer de 8h à 9h muni de leur pièce d'identité, au delà les emplacements ne seront plus réservés et les droits d'inscription resteront acquis par l'A.P.E Les Zazoux à titre d'indemnité.

★ Les annulations ne seront acceptées que par écrit jusqu'au 27 mars 2019, date limite à laquelle aucun remboursement ne sera effectué.

★ L'A.P.E Les Zazoux se réserve le droit d'annuler ou de reporter la manifestation.

★ Pour les mineurs, l'inscription et la présence d'un des parents est OBLIGATOIRE.

★ Seul les objets (jouets, jeux, livres, matériel de puériculture, vêtement enfants jusqu'à 16 ans) sont acceptés, ils doivent être propre et en bon état de fonctionnement. Tout autre article ne sera pas accepté.

★ Les exposants s'engagent à n'utiliser que la surface octroyée et respecter les directives des organisateurs.

★ Les organisateurs ne peuvent être tenus responsable en cas de casse, perte ou de vol.

★ Une boisson chaude sera offerte à chaque exposant.

★ En raison des Décrets 881039 et 881040 concernant la vente et l'échange des biens dans les manifestations publiques, les exposants voudront bien veiller à être en règle avec la législation en vigueur et fournir les renseignements nécessaires aux organisateurs afin de pouvoir être inscrit sur le registre de la manifestation.

Je reconnais avoir pris connaissance des conditions d'inscription à la Bourse aux jouets et aux vêtements du dimanche 31 Mars 2019 à Sacy le petit, et les accepte en totalité.

Fait à....., le

Signature